



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LUC BERTHOLD

Député de Mégantic—L'Érable
luc.berthold@parl.gc.ca

OTTAWA

Pièce 559
Édifice Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél. : 613 995-1377
Télééc. : 613 943-1562

THETFORD MINES

105A, rue Notre-Dame Est
Thetford Mines (Québec)
G6G 2J9
Tél. : 418 338-2903
Télééc. : 418 338-3631

PLESSISVILLE

1754, rue Saint-Calixte, C.P. 351
Plessisville (Québec)
G6L 1R3
Tél. : 819 362-0055

LAC-MÉGANTIC

5527, rue Frontenac, bureau 212
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H6
Tél. : 819 583-0074

Séance du conseil 11 juin 2019

Point Z



Lac-Mégantic, 10 mai 2019

349

DB10

Monsieur Jacques Breton, maire
Municipalité de Nantes
1244, rue Principale
Nantes (Québec) G0Y 1G0

Projet de réalisation d'une voie
ferroviaire contournant le centre-ville de
Lac-Mégantic

6211-14-011

Objet : Résolution 18-09-171 Voie de contournement

Monsieur le Maire,

Comme promis, nous avons transmis votre résolution demandant de modifier le tracé de la voie de contournement retenu par Transports Canada au ministre responsable du dossier, l'honorable Marc Garneau. C'est un dossier important pour votre municipalité et soyez assuré que je continuerai à suivre attentivement toutes les étapes à venir.

Je tiens à réitérer que vos commentaires sont importants pour moi et je demeure disponible si vous souhaitez discuter davantage de ce dossier.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Luc Berthold, député
Mégantic—L'Érable
Ministre du cabinet fantôme pour
l'Agriculture et l'Agroalimentaire

p.j. réponse du ministre Marc Garneau



Ottawa, Canada K1A 0N5

06 MARS 2019

Monsieur Luc Berthold
Député de Mégantic – L'Érable
5527, rue Frontenac, bureau 212
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H6

Monsieur le Député,

Je donne suite à votre lettre du 4 décembre 2018, accompagnée d'une copie de la résolution adoptée par le conseil de la Municipalité de Nantes, concernant la voie de contournement à Lac-Mégantic. Veuillez excuser le retard avec lequel vous parvient la présente réponse.

J'ai pris bonne note du contenu de votre correspondance et je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écrire à ce sujet. Comme vous le savez, depuis le lancement de l'étude de faisabilité en 2015, plusieurs tracés et options ont été analysés pour les secteurs de Nantes et de Frontenac. Le tracé retenu pour la voie de contournement à Lac-Mégantic est basé sur les nombreuses études et analyses réalisées depuis 2015. Ce tracé a été retenu en raison des critères de sécurité et de faisabilité, dont les échéanciers de réalisation.

L'option qui consiste à passer au nord de la route 161 à Nantes, avec des étagements, a été examinée avant l'annonce du 11 mai 2018. Cette option n'a pas été retenue, car elle présentait une plus grande incidence sur les cours d'eau et elle nécessitait un plus grand volume de déblais et un réaménagement urbain important en raison des étagements.

À la suite de l'annonce du 11 mai 2018, une autre option, soit celle de passer au nord de la route 161, sans étagements, mais avec des passages à niveau, a été analysée. Cette option soulève des enjeux de sécurité majeurs en raison de la présence de multiples passages à niveau sur une route où la limite de vitesse est de 90 km/h.

Le 19 juillet 2018, le comité des maires de la Municipalité régionale de comté du Granit a reconnu par écrit que le tracé retenu par les gouvernements du Canada et du Québec ne serait pas modifié. Ceci a par ailleurs permis d'aller de l'avant avec la phase 2 du projet, soit la préparation du rapport d'avant-projet définitif. Ce rapport permettra également d'élaborer des mesures d'atténuation afin de réduire l'incidence du projet sur la population.

Au sujet de la voie d'évitement à Nantes, j'ai dernièrement indiqué publiquement que Transports Canada évalue présentement, en collaboration avec ses autres partenaires, la faisabilité technique et financière de rapprocher les activités ferroviaires du parc industriel afin que les wagons ne soient plus stationnés sur les voies d'évitement à Nantes et à Frontenac une fois que la voie de contournement sera opérationnelle.

Je vous remercie de votre collaboration dans le cadre de ce dossier.

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marc Garneau'. The signature is fluid and cursive, with a large loop at the end.

L'honorable Marc Garneau, C.P., député
Ministre des Transports